

Publié le 5 juin 2009

Le Grand Dijon crée une Spla

La communauté de l'agglomération dijonnaise a décidé, le 14 mai dernier, de créer une Société publique locale d'aménagement (Spla) dont elle détiendrait deux tiers du capital. Le Grand Dijon a invité les 22 communes le composant à constituer le troisième tiers.



La <u>Spla</u>, qui devrait être opérationnelle dès juillet, interviendra en complément de la Société d'économie mixte d'aménagement de l'agglomération dijonnaise (<u>Semaad</u>) qui est le principal aménageur local depuis sa création en 1961. « La Spla a vocation à aménager les coeurs de ville et les parcs d'activités structurants de l'agglomération, tandis que la Sem verra son rôle d'aménageur, de constructeur et d'ingénieur renforcé au service des 116 communes de l'aire du Schéma de cohérence territoriale (Scot) du dijonnais », indique Thierry Lajoie, directeur général de la Sem et parallèlement pressenti pour le même poste à la Spla.

Déjà président du conseil d'administration de la Sem, Pierre Pribetich, vice-président du Grand Dijon et conseiller municipal délégué à l'urbanisme de la ville centre, devrait également présider la Spla.

La complémentarité des dispositifs Sem/Spla serait « favorablement regardée par la Direction générale des collectivités locales du ministère de l'Intérieur », précise Thierry Lajoie.

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 1